
Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

**Rapport annuel
Annual Report
1999-2000**

Corporation of Professional Librarians of Quebec

Table des matières

Chapitre 1

Message de la présidente	2
Message de la direction générale	3
Rapport du secrétaire	4

Chapitre 2 - La CBPQ

Notre mandat	5
Le conseil d'administration	5
Organisation et ressources	5
Organigramme	6
Les comités	7
Services aux membres	7
Relations extérieures	7
Le profil de l'adhésion	8
Règlements concernant les membres ...	8

Chapitre 3 - Activités 1999-2000

Les repères de l'année	9
Les relations extérieures	11
Les services aux membres	12

Chapitre 4 - États financiers

(en annexe)

Rédaction :

Régine Horinstein

Correction :

Roger Drouin

Saisie et mise en page :

Linda Bernier

Couverture :

Line Bodiguel

Tirage :

1000 exemplaires

Dépôt légal deuxième trimestre 2000 :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISSN :

0226-8019

CB :

80-09003

CBPQ

307, rue Ste-Catherine Ouest
Bureau 320
Montréal (Québec) H2X 2A3

Téléphone : (514) 845-3327

Télécopieur : (514) 845-1618

Site Internet : www.cbpq.qc.ca

Courriel : info@cbpq.qc.ca

Imprimé sur papier recyclable

Message de la présidente



Un premier mandat à la présidence de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ), surtout lorsque l'on n'était pas déjà membre

du conseil d'administration, est vite passé. À peine ai-je eu le temps de me familiariser avec le fonctionnement du bureau central, du comité exécutif, du conseil d'administration et des dossiers en cours, que je me retrouve à rédiger mon texte pour le rapport annuel.

L'année qui se termine aura été une année exigeante pour le personnel de la

CBPQ. Les problèmes liés à l'informatique et à la gestion des inscriptions des activités de formation de la table interassociative sont deux facteurs qui ont contribué largement à un surcroît de travail pour le personnel. Je félicite ces personnes pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Les nominations successives de madame Lise Bissonnette à la Grande Bibliothèque du Québec et de monsieur Roch Carrier à la Bibliothèque nationale du Canada m'ont fortement interpellée et fait réfléchir sur la perception que peut encore avoir la société de notre expertise. Cette question est étroitement liée au problème de relève qui se fait sentir dans divers milieux professionnels. J'ai partagé mon questionnement, à diverses occasions, avec nombre de professionnels, avec le comité organisateur du congrès et avec le conseil d'administration où nous en avons débattu. Il a été d'ailleurs convenu de former un groupe de réflexion sur le sujet et de travailler en collaboration avec les intervenants du milieu pour tenter de bien comprendre la situation et de voir comment la CBPQ peut jouer un rôle proactif afin d'assurer une présence de plus en plus grande de notre profession, basée sur notre expertise propre, dans toutes les sphères d'activité du monde de l'information et à tous les paliers de gestion. Nous devons nous employer à être perçus et reconnus comme un atout dans tous les milieux. C'est un dossier à poursuivre.

La collaboration interassociative, la place des associations professionnelles dans le monde de la bibliothéconomie et des sciences de l'information au Québec sont également des préoccupations sur lesquelles je me suis penchée au cours de l'année. Deux

rencontres ont eu lieu avec des représentants de l'ASTED. Ainsi, un plan de travail préliminaire relatif, d'une part, à nos deux associations et, d'autre part, à une étude plus globale a été élaboré. Celui-ci doit être présenté au conseil d'administration respectif de chaque organisme en avril prochain pour son adoption éventuelle avant, comme il se doit, que des gestes concrets soient posés. J'aurai l'occasion de vous en entretenir au prochain congrès à Hull.

Le Conseil d'administration a donné suite à la résolution de la dernière assemblée générale concernant le changement de nom de notre organisme. Nombre de consultations ont été effectuées, et par divers moyens. C'est là une question fondamentale qui soulève des opinions divergentes. Le conseil vous présentera sa recommandation à la prochaine assemblée générale.

Une tentative de recrutement de nouveaux membres issus du milieu universitaire n'a pas porté les fruits escomptés. Il faudra sûrement songer à une approche différente afin d'accroître au sein du membership de la CBPQ la représentativité de ce milieu.

Je ne reviendrai pas ici sur tous les dossiers auxquels le Conseil d'administration et les membres des comités ont travaillé et qui sont liés au plan d'activité de l'année. Ce rapport annuel en fait largement état. Ainsi, interventions auprès des instances gouvernementales, promotion de la profession, recrutement, formation, banque d'emploi, services aux membres, finances sont autant de dossiers sur lesquels nous nous sommes penchés en cours d'année. Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont collaboré à la vie de la CBPQ au cours de l'année. C'est fort de leur appui que nous avons pu progresser dans la réalisation des divers dossiers du plan d'activités.

Je disais, en introduction, qu'une première année de mandat à la présidence ne permettait que d'amorcer la réalisation des activités reliées à notre organisme. C'est donc dans le but de faire avancer davantage certains dossiers, qui me tiennent à cœur, que je briguerai un deuxième mandat.

A handwritten signature in black ink that reads "Diane Polnicki". The signature is written in a cursive, flowing style.

Diane Polnicki, bibl. prof.
Présidente

Message de la direction générale

La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec a commémoré son trentième anniversaire de fondation en 1999. Que de chemin parcouru depuis sa création! J'ai d'ailleurs eu le privilège de partager quelques réflexions à ce sujet dans le numéro 2 du volume 28 de la revue *Argus* et sur lesquelles je ne reviendrai pas ici. Je vous invite plutôt à lire, dans les pages suivantes, le rapport des activités de l'exercice 1999-2000.

Au chapitre des dossiers courants, nous avons enfin pu inaugurer notre site Internet dans sa nouvelle version grâce au travail soutenu de Sophie Massé, notre webmestre bénévole et à l'assistance d'Isabelle Campeau, étudiante finissante à l'EBSI. Le travail n'est pas fini pour autant, un site Internet n'étant jamais pas par définition terminé mais en constante évolution. Il reste donc notamment à verser la base de données des membres pour accès direct en ligne sur notre site. Précisons toutefois que la base ne contiendra que les données des membres ayant accepté de figurer en ligne sous la rubrique de leur domaine d'expertise et de leur champ de pratique uniquement.

Nous avons aussi procédé, dans la même année, au transfert des données des membres du support CDS-ISIS vers une base de données de type ACCESS, ce qui permettra une plus grande flexibilité quant à sa gestion quotidienne. Ces changements ne se sont pas réalisés sans problème. L'année 1999, dans le domaine de l'informatique, a été une année difficile pour la CBPQ en partie à cause d'une défaillance technique (mai), qui a conduit à une perte majeure de données et à la nécessité de les reconstituer, suivie d'un vol de notre matériel informatique et de son remplacement. Événements qui expliquent à tous certains retards dans la livraison courante des publications de la CBPQ en 1999. Heureusement, le transfert vers le nouveau millénaire s'est passé sans anicroche à notre très grande satisfaction.

Au sujet du partenariat, la CBPQ a pour la première fois offert un séminaire de l'Institut OCLC en collaboration avec l'Institut canadien de l'information scientifique et technique, portant sur la gestion de l'accès aux connaissances.

Nous avons aussi accepté, à l'intérieur de notre rôle à la Table interassociative, de gérer les inscriptions au programme de formation offert dans le cadre de la Politique de la lecture.

Du côté de la gestion financière, la conduite prudente ou, selon certains, conservatrice, est toujours de rigueur et le contrôle serré des dépenses est maintenu. Pour terminer, je veux revenir sur un dossier qui va prendre de l'ampleur au fil des années et pour lequel la CBPQ doit se mobiliser, je veux parler de la relève professionnelle. La Corporation considère être de sa responsabilité professionnelle que d'assurer cette relève et d'identifier les mesures à prendre pour sa réussite. Il faudra travailler ensemble pour préparer nos professionnels à relever les défis des postes clés à venir, à court et moyen terme. Voilà un intéressant mandat à assumer, et qui débutera avec une table ronde sur le sujet au congrès 2000, suivi de consultations des divers intervenants sous la gouverne d'un groupe de membres du Conseil d'administration dirigé par la présidente Diane Polnicky.

Les nouvelles orientations à donner à la CBPQ seront présentées à l'assemblée générale après le dépôt du rapport de la présidente sortante, Josée Saint-Marseille. Autant de projets pour les prochaines années : que de défis à relever!

Faut-il le rappeler, la CBPQ, c'est un Conseil d'administration, des comités composés par des bénévoles auxquels se joignent trois personnes: mes deux adjointes et moi-même, pour desservir les membres le mieux possible.

Merci à tous ces membres bénévoles qui consacrent des multiples heures à travailler pour nous tous, particulièrement la présidente, Diane Polnicky et son conseil, Denis Levasseur, président du comité *Argus*, Sophie Massé, webmestre et Isabelle Campeau pour nous avoir «dépanné» durant l'été 1999, Stéphanie Grenier, comité des communications, Gilles Deschatelets pour le congrès 1999 et Florian Dubois pour le 30^e anniversaire. Sans oublier l'assistance constante, au secrétariat de la Corpo, de Line Glaude et de Linda Bernier.



Régine Horinstein, bibl. prof.
Directrice générale

Rapport du secrétaire

Le Conseil d'administration de la CBPQ, composé de treize bibliothécaires professionnels œuvrant dans différents milieux, s'est réuni en six occasions au cours de la dernière année. Le Comité exécutif s'est réuni à sept reprises dans la même période.

Les membres du Conseil ont assuré la gestion ainsi que le suivi des affaires courantes de la CBPQ. Ils ont collaboré à mettre en pratique le plan d'action 1999-2000 de la Présidente.

Le Conseil d'administration a adopté, en particulier, la résolution suivante au cours de son dernier mandat :

Résolution 99-CA-275-R3

Proposition d'une résolution en assemblée générale pour mandater le conseil d'administration de la CBPQ pour qu'il travaille sur la recommandation de l'ajout d'un nouveau nom à la CBPQ qui reflète les changements des divers programmes de formation des écoles de bibliothéconomie et sciences de l'information.

Le règlement concernant les membres a été modifié par l'ajout d'un nouveau statut, celui de membre honoraire réservé aux retraités.

Au cours de 99-2000, les membres du Conseil ont étudié les projets suivants :

- Orientations de la CBPQ
 - Consultations de groupe
 - Sondage portant sur le choix d'un nouveau nom éventuel de la Corporation
- Dépliants promotionnels destinés aux milieux des affaires, de la santé et aux organismes gouvernementaux
- Table interassociative pour l'organisation et la tenue de séances de formation dans le cadre de la Politique du livre et de la lecture
- Rencontres avec l'ASTED afin d'explorer des avenues de partenariat. Ainsi une table de concertation a été mise sur pied

- Suivi du dossier de la Grande Bibliothèque du Québec
- Rencontre entre la présidente-directrice générale de la GBQ, Mme Lise Bissonnette et les membres de la Corporation
- Programme de formation continue
- Recrutement
- Budget de la CBPQ
- Une lettre relative à la levée du moratoire sur les équipements culturels a été envoyée au premier ministre, M. Lucien Bouchard et aux journaux (La Presse, Le Devoir, Le Soleil, Voir de Montréal et Voir de Québec)
- Une lettre a aussi été envoyée à la ministre Sheila Copps en réaction à la nomination de M. Roch Carrier comme bibliothécaire national à la BNC.

Le Conseil s'est penché aussi sur les suites à donner à la résolution adoptée en assemblée générale, qui se lisait comme suit :

Ajout d'un nom au nom actuel de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Les membres en assemblée générale ont mandaté le conseil d'administration de la CBPQ d'ajouter un nom rassembleur, qui fera consensus, au nom actuel de la CBPQ. Ce nom reflétera la volonté d'ouverture et d'inclusion des nouveaux professionnels de l'information et d'étudier l'ensemble des mesures à prendre à cet effet.

Martin Dubois, bibl. prof.
Secrétaire

Notre mandat

- Développer les services de bibliothèques et de centres de documentation;
- Établir les normes de compétence de nos membres, édicter des règles d'éthique et les faire respecter par nos membres;
- Encourager et stimuler l'étude et la recherche en bibliothéconomie;
- Promouvoir, développer et protéger les intérêts professionnels et le bien-être de nos membres.

Le conseil d'administration 1999-2000

Présidente

Diane Polnicky
Directrice, UQAM

Vice-président

Denis Boyer
Directeur, Bibliothèque municipale de Hull

Trésorier

Jean Plante
Coordonnateur, Renard,
Centre collégial des services regroupés

Secrétaire

Martin Dubois
Consultant au service à la clientèle
DRA Information Inc.

Conseiller

Marcel Ouellet
Documentaliste-rechercheur
Hydro-Québec

Administrateurs

France Bouthillier
Professeure adjointe
GSLIS - McGill University

Sylvie Dion
Consultante en gestion documentaire

Nicole Haché
Analyste, Gestion des produits
Best-Seller Inc.

Élisabeth Lavigueur-Cabanne (1999)
Présidente-directrice
Infocyble Inc.

Caroline Lessard
Chargée d'enseignement
Collège François-Xavier-Garneau

Lucien Lévesque
Membre honoraire

Isabelle Pilon
Directrice
Bibliothèque du Barreau de Montréal

Louise Thibaudeau
Directrice du service de la bibliothèque
École de technologie supérieure

Amélie Borges
Étudiante de l'EBSI

Organisation et ressources

Siège social

307, rue Ste-Catherine Ouest
Bureau 320
Montréal (Québec) H2X 2A3

Téléphone : (514) 845-3327

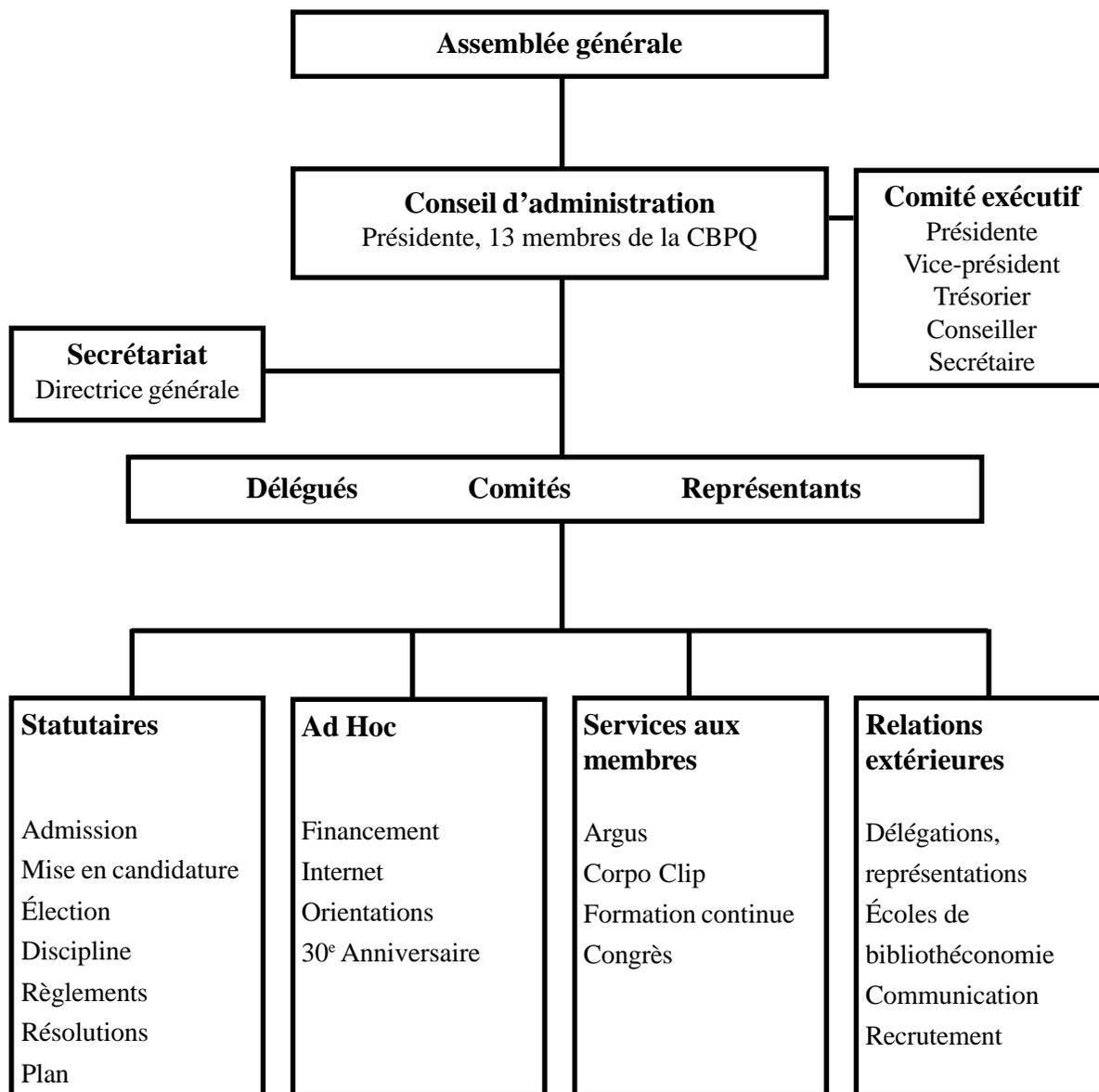
Télécopieur : (514) 845-1618

Site Internet : www.cbppq.qc.ca

Courriel : info@cbppq.qc.ca

Régine Horinstein, directrice générale
Line Glaude, secrétaire administrative
Linda Bernier, secrétaire

Organigramme



Les comités 1999-2000

Comités statutaires

Admission

Gilles Gallichan, président
Jean-René Lassonde

Élections

Monique Lecavalier, présidente

Règlements, Résolutions et Discipline

Madeleine Beaudoin, présidente

Plan

Diane Polnicky

Comités ad hoc

Financement

Diane Polnicky
Jean Plante

Internet

Sophie Massé, webmestre
Isabelle Campeau

Orientations

Josée Saint-Marseille, coordonnatrice
Caroline Lessard
Marcel Ouellet
Maryse Legault

30^e anniversaire

Florian Dubois, coordonnateur
France Latreille-Huvelin
Michelle Bachand
Maureen Clapperton
Lise Christin
Benoît Ferland

Services aux membres

Argus

Comité de rédaction :

Denis Levasseur, président
Isabelle Bourgey
Jean-François Gauvin
Mircea Gheorghe
Philippe Laviguer
Marie-Hélène Parent

Traduction :

Rose-Aimée Poulain-Todd

Correction :

Sonia Guimond

Corpo Clip

Daniel Boivin
Richard Coveney
Roger Drouin (révision)
Julie Filion
Bernard Lemieux

Formation continue

Claire Dionne, coordonnatrice
Caroline Lessard
Régine Horinstein
Marcel Ouellet
Josée Saint-Marseille

Congrès 1999

Gilles Deschatelets, président
Céline Amnotte
Stéphanie Grenier
William Curran
Isabelle Bourgey
Viviane Angers

Comité du bulletin du congrès :

Maryse Breton
Amélie Borges
Isabelle Campeau
Stéphanie Gagnon

Relations extérieures

Relations avec les écoles de bibliothéconomie

Régine Horinstein

Déléguée à la GSLIS

Joanne Déry

Représentation étudiante

Amélie Borges, EBSI

Communications

Stéphanie Grenier, coordonnatrice
Viviane Angers
Isabelle Bourgey
Michelle Chartier (1999)
Maureen Clapperton
Christine Dufour
Bénédicte Nauche (1999)
Diane Sauvé
Louise Thibaudeau, représentante du Conseil

Recrutement

Diane Polnicky
Louise Thibaudeau

Le profil de l'adhésion 2000

Nombre de membres (en date du 31 mars 2000)

98	Associés	(14,8 %)
481	Titulaires	(72,5 %)
40	Étudiants	(6,1 %)
44	Honoraires	(6,6 %)

Comparatif	1999 (30 avril)	2000 (31 mars)
Associés & Honoraires	185	142
Titulaires	493	481
Étudiants	50	40
Total des membres	728	663
Nouveaux membres	48	30

Règlements concernant les membres (articles 10 à 14)

10. L'article 10 est modifié :

«La Corporation se compose de membres titulaires, de membres associés, de membres étudiants et de membres honoraires.»

11. Est membre titulaire, tout bibliothécaire professionnel qui à la fois :

- détient un diplôme ou l'équivalent en bibliothéconomie et sciences de l'information (art. 8a, b de la Loi constituant la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, 1969, c. 105);
- est dûment inscrit au registre;
- exerce sa profession au Québec à temps plein ou partiel;

- exerce sa profession directement ou indirectement dans le domaine de la bibliothéconomie, des sciences de l'information, des techniques de la documentation ou de l'archivistique, quels que soient son titre ou sa fonction.

L'article 12, alinéa c) est modifié en enlevant les termes: «ou est à la retraite».

12. Est membre associé, tout bibliothécaire qui à la fois :

- détient un diplôme ou l'équivalent en bibliothéconomie et sciences de l'information (art. 8a, b de la Loi constituant la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, 1969, c. 105);
- est dûment inscrit au registre;
- est sans emploi ou exerce hors de la province de Québec.

13. Est membre étudiant, tout étudiant inscrit au programme de maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information d'une université accréditée.

L'article 14 est ajouté :

14. Est membre honoraire, tout bibliothécaire ayant pris sa retraite. Ce titre est exclusivement réservé aux membres à la retraite.

Les repères de l'année

L'année qui se termine s'est déroulée sous le signe d'une certaine continuité dans le contexte de notre trentième anniversaire. Par continuité, on entend donc la poursuite du suivi du dossier de la Grande Bibliothèque du Québec, mais aussi d'une consultation entreprise depuis déjà plusieurs années ayant pour objectif de « repositionner » la Corporation des bibliothécaires dans le milieu des sciences de l'information.

La Grande bibliothèque du Québec

Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la GBQ était la conférencière d'ouverture du 30^e congrès annuel. Dans le court laps de temps qui lui a été accordé, elle n'a pu satisfaire aux questions multiples provenant de la salle. Ainsi la CBPQ s'est engagé à convier les personnes intéressées pour une rencontre informelle avec la PDG, rencontre qui devait permettre de mieux connaître le projet cité en rubrique.

Cette rencontre a eu effectivement lieu le 25 août à l'École de technologie supérieure sous la forme d'un cinq à sept. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation envoyée à nos membres ainsi qu'aux représentants des conseils d'administration de diverses associations du milieu documentaire.

Les thèmes abordés portaient sur la négociation avec la Bibliothèque nationale et la Ville de Montréal, les ressources humaines, les collections, le concept de la GBQ, le rôle de formation de la GBQ en regard des divers intervenants et le dossier architectural. Un compte rendu complet de la rencontre a été publié dans le bulletin de nouvelles Corpo-Clip de l'automne 99 (No 141).

Tableau des options des appellations

OPTION	RÉSULTAT POSTAL	LISTE DE DISCUSSION DE LA CBPQ	LISTE DE DISCUSSION DE L'EBSI	NOMBRE DE RÉPONDANTS
A	38	2	5	45
B	26	7	7	40
C	19	7	6	32
D	13	4	2	19
Autres	13	3	0	16
Total du nombre de répondants :				152

Les orientations

Une résolution votée en Assemblée générale, dont la transcription fidèle se retrouve dans le rapport du Secrétaire, a incité le Conseil d'administration à constituer un groupe de travail sous la coordination de la présidente sortante, Josée Saint-Marseille. Plusieurs consultations de groupes ont eu lieu durant l'exercice 1999-2000, tant à Montréal qu'à Québec. Les résultats de ces consultations, qui réunissaient des professionnels membres ou non de la CBPQ et des étudiants, vont apparaître dans un rapport qui sera déposé par Josée Saint-Marseille lors de la réunion du Conseil d'administration du mois d'avril 2000. Le rapport traitera d'une vision d'ensemble des orientations à donner à la CBPQ relative à son organisation et aux caractéristiques de ses professionnels et proposera des recommandations à l'assemblée générale. Outre les consultations, un sondage portant sur l'ajout d'un nom rassembleur (voir libellé exact dans le rapport du Secrétaire) a été mené auprès des membres par voie postale et par la liste de discussion de la CBPQ et celle de l'École de bibliothéconomie et sciences de l'information. Selon le sondage, le choix a majoritairement oscillé entre le spécialiste de l'information (1^{er} choix) et le professionnel de l'information (2^e choix). Quand on fait une répartition des autres propositions de noms (en grande partie une variation sur les 2 choix majoritaires), on obtient un total du tiers des répondants en faveur du spécialiste de l'information.

Au total, 152 personnes ont répondu au sondage dont voici le résultat suite à la répartition des réponses apparentées :

- 51 - Spécialiste de l'information
- 43 - Professionnel de l'information
- 35 - Professionnel de l'information et de la documentation
- 21 - gestionnaire de l'information

Autres propositions : informaticien, communicateur.

Tableau des milieux

OPTION & PROVENANCE	BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE	SPÉCIALISÉ	ENTREPRISE PRIVÉE	UNIVERSITAIRE	COLLÉGIAL	PRIMAIRE / SECONDAIRE	GOUVERNEMENTAL	ÉTUDIANT	AUTRE	MILIEU TOTAL / OPRION
A	11	4	5	2	5	2	3	7	4	43
B	8	1	2	4	2	1	2	7	6	33
C	3	1	3	3	1	3	4	6	1	25
D	5	4	3	0	1	0	1	3	3	20
Milieu non précisé										31
TOTAL	27	10	13	9	9	6	10	23	13	152

Concertation entre la Corporation et l'ASTED

Suite à une invitation de l'ASTED lancée en assemblée générale dans le but d'identifier des dossiers communs offrant une possibilité de collaboration plus étroite dans le respect des mandats de chacun, les représentants de chaque association se sont rencontrés à plusieurs reprises.

Il a été convenu d'aborder trois aspects, soit :

- les avenues de collaboration;
- étudier la faisabilité de partage de locaux et équipements;
- considérer confier une étude sur l'avenir des associations du milieu documentaire québécois à un étudiant chercheur de l'École nationale d'administration.

Table interassociative

En 1999, le ministère de la Culture et des Communications a octroyé une subvention de 200 000\$ destinée à la formation professionnelle du personnel des bibliothèques publiques et scolaires prévue dans l'entente de la Politique de la lecture et du livre. Les membres de la table interassociative dont, font partie ASTED, APTDQ, APSDS, BPQ, CBPQ, CRSBP et EBSI (à titre d'invité), ont planifié un premier programme de formation qui a commencé début octobre 1999. Cinq régions ont été retenues dans un premier temps. Chaque organisme a proposé des sujets et la CBPQ a, pour sa part, soumis deux thèmes soit : « L'accueil et le service

à la clientèle » et « Stratégies de promotion et de lobbying pour les bibliothèques ou comment valoriser le rôle des bibliothèques ».

Il a aussi été convenu que du fait que l'ASTED et la CBPQ étaient les seuls organismes bénéficiant d'un secrétariat, le premier administrerait le fonds et l'autre, la gestion des inscriptions.

Ainsi la CBPQ a enregistré au début de mars 1 250 inscriptions aux diverses activités. Dues à leur popularité, certaines ont dû être offertes de multiples fois. Les prochaines rencontres des intervenants devraient viser à planifier le programme de l'an 2 et prévoir l'élargissement des cours à d'autres régions.

La relève professionnelle

Cette problématique à multiples facettes a été soulevée dès 1999, mais c'est en 2000 que le Conseil d'administration a décidé de créer un groupe de travail, qui se penchera sur les ramifications et les incidences de ce dossier sur la profession. Ce dossier est d'ailleurs appelé à prendre de l'ampleur suite au départ à la retraite de nombreux professionnels dans les prochaines années et au besoin de combler ces postes éventuellement vacants. Parmi les points identifiés, on note les compétences requises pour remplir ces postes, majoritairement en gestion, la préparation en milieu de travail pour assumer la relève ainsi que les responsabilités de la direction. Ce sujet fera l'objet d'une table ronde au congrès 2000, où les principaux aspects seront abordés.

Les relations extérieures

Les archivistes du Québec

La CBPQ a envoyé une lettre d'appui à la demande de l'Association des archivistes du Québec, afin de réclamer la participation d'un archiviste dans le cadre d'une consultation pour l'élaboration d'une politique du patrimoine culturel québécois.

Biblioneuf international

La CBPQ était représentée au lancement de Biblioneuf international au Consulat de France en octobre dernier. Cet organisme a pour mandat de distribuer des livres neufs aux jeunes des pays en voie de développement. Son siège social sera installé à Montréal.

Bibliothèque nationale du Canada

La présidente et le vice-président de la Corporation ont assisté à la cérémonie en l'honneur du départ à la retraite de la bibliothécaire en chef de la Bibliothèque nationale du Canada, Madame Marianne Scott, membre fondatrice de la CBPQ.

Une lettre a aussi été envoyée à la ministre du Patrimoine canadien afin de la sensibiliser à l'absence de consultation du milieu bibliothéconomique avant la nomination du nouvel administrateur de la bibliothèque nationale.

Par ailleurs, une rencontre informelle avec Monsieur Roch Carrier, administrateur général de la BNC s'est tenue à Montréal en février dernier. La présidente de la CBPQ et la directrice générale ont eu l'occasion de faire connaître les attentes de la Corporation quant au rôle de la BNC.

Société et professions

Le cahier du quotidien *Le Devoir*, octobre 1999, consacré aux professions, a tracé dans un article intitulé « Bibliothécaire : une expertise sous-utilisée » les commentaires des professionnels du milieu notamment ceux de la Corporation, qui ont insisté sur le manque de recours à l'expertise des bibliothécaires en matière d'utilisation des nouvelles technologies et sur l'évolution constante de leur rôle.

Un encart publicitaire a aussi été retenu pour publication.

Communications

Le comité des communications a produit trois feuillets promotionnels visant à faire connaître le rôle évolutif du professionnel de l'information. Ces feuillets ont été adaptés aux secteurs gouvernemental, privé et à celui de la santé. Plusieurs centaines de feuillets ont ainsi été envoyés à des organismes ciblés au préalable par les membres du comité. Les membres de la CBPQ ont aussi reçu ces exemplaires pour leur propre usage promotionnel.

Ce comité, sous la nouvelle présidence de Stéphanie Grenier, a entrepris de produire une pochette multifonctionnelle ayant comme objectif de mieux faire connaître la profession de bibliothécaire moderne. Cette brochure va comprendre toutes les informations pratiques depuis la formation universitaire jusqu'aux profils variés, des témoignages et des notes humoristiques. Ce document servira de source première d'information sur la profession. Par ailleurs, un guide des médias sera également préparé par ce comité prolifique afin de fournir un portrait des expertises disponibles en matière d'information documentaire destiné aux différents médias écrits, audiovisuels et virtuels..

Journée accueil des étudiants de l'EBSI

La Corporation a contribué à la journée d'accueil des nouveaux étudiants à la maîtrise de l'EBSI organisée par l'association des étudiants en fournissant un appui à l'organisation financière de l'événement.

Activités 1999-2000

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Comme il est de tradition à chaque année, les représentants de la CBPQ ont rencontré les étudiants de première année de maîtrise afin de les familiariser avec le rôle particulier que remplit la CBPQ au niveau professionnel. Ils ont aussi pu prendre connaissance du code de déontologie et de la problématique entourant l'éthique professionnelle illustrée de cas pratiques.

Les services aux membres

La formation continue

La programmation 1999-2000 comprenait dix thèmes, dont trois ont fait l'objet d'une reprise, et s'échelonnait d'octobre à mars. Trois activités ont été offertes à Québec. Certaines thèmes ont été repris à la demande de professionnels à l'extérieur de la région montréalaise. Ainsi c'est l'Outaouais qui a bénéficié de deux activités, soit :

«Les problèmes ergonomiques dans les bibliothèques » et «l'intelligence émotionnelle au travail : apprendre à gérer avec sa raison... et ses émotions».

Thèmes 1999-2000

Outre les deux sujets mentionnés plus haut :

- La mise en place d'un processus de veille informationnelle dans une organisation (offert en exclusivité à Québec);
- La conception d'un site Internet fictif (niveau débutant);
- L'information d'affaires sur Internet;
- Les meilleures sites en génie, santé et pharmacie sur Internet (non tenue);
- Construire son Internet documentaire : de la théorie à la pratique (3 séances);
- Comment implanter une démarche continue de l'amélioration de la qualité de service à la clientèle;
- La programmation d'un site Internet dynamique (niveau avancé);
- L'analyse stratégique de votre bibliothèque : un outil pour le gestionnaire.

Cette année encore, les activités ont été bien suivies par des professionnels provenant de différents horizons.

Séminaire OCLC

L'Institut OCLC, en partenariat avec la Corporation et l'Institut canadien de l'information scientifique et technique, a offert un séminaire de formation le 26 mai à titre d'activité précongrès. Le séminaire «Gestion de l'accès aux connaissances : outils et concepts pour les catalogueurs de demain» a réuni 53 participants des milieux universitaire et spécialisé et a remporté un franc succès. Première collaboration fructueuse entre OCLC et la CBPQ, qui devrait se répéter au cours des prochaines années.

30^e congrès annuel

Le congrès du trentième anniversaire de fondation de la CBPQ s'est tenu à Montréal du 27 au 29 mai 1999 sous la présidence de Monsieur Gilles Deschatelets, directeur de l'EBSI. Plus de 190 personnes ont pris part aux différentes conférences, ateliers et tables rondes. Le congrès sous le thème : «Le bibliothécaire dans la grande famille des professions de l'information» a proposé trois plénières selon les perspectives française, américaine et canadienne de la profession. Parmi les invités, on notait outre Madame Bissonnette de la GBQ, Madame Toni Carbo, doyenne de la School of Information Science de l'université Pittsburgh, Mesdames Rosalba Palermity et Yolla Lopity, maîtres de conférence à l'Université de Grenoble. Les anthropologues Bernard Arcand et Serge Bouchard ont livré le texte de clôture sur leur vision du monde des bibliothèques et des bibliothécaires.

30^e anniversaire

La soirée du 28 mai 1999 a permis de souligner le trentième anniversaire de fondation de la Corporation des bibliothécaires dans la salle du Caf' Conc de l'hôtel Marriott Champlain, dans un décor des années 30. Le comité responsable de l'organisation de l'événement sous la gouverne de Florian Dubois a offert une multitude de prix et cadeaux destinés aux membres fondateurs, émérites, aux anciens membres de comités et de Conseils d'administration. L'implication d'un grand nombre de personnes a été rappelée par les animateurs de la soirée, qui avait une bien longue liste à présenter, témoignage de l'engagement des membres au fil des années. Outre les nombreux prix offerts, six grands prix ont été attribués aux participants.

Rabais en libraires

Chaque année, la CBPQ négocie le renouvellement d'entente avec les librairies participantes du Québec désireuses d'offrir des rabais sur les achats personnels de nos membres. Suite à la réorganisation du marché du livre au Québec avec le regroupement de plusieurs librairies sous la même bannière, de nouvelles librairies se sont ajoutées et d'autres, disparues. Les ajouts iront compenser les pertes pour notre bénéficiaire.

Tarifs préférentiels et mesures incitatives

Adoptée en 1998 à titre de mesure incitative et reconduite depuis, la tarification progressive de la cotisation des nouveaux diplômés en exercice permet, suite à leur entrée sur le marché, une cotisation progressive répartie sur 3 ans, soit 150 \$ la première année de pratique, 175 \$ la deuxième et le plein montant de 225 \$ la troisième. Quant aux diplômés de l'année précédente, ils peuvent bénéficier du taux intermédiaire de 175 \$ la première année. Quant aux professionnels en recherche d'emploi, ils paient une cotisation réduite de 50 % sur le plein tarif. Les étudiants pour leur part ont le privilège de participer gratuitement au congrès inclus dans leur cotisation de 50 \$. Autres mesures incitatives pour les membres qui recrutent de nouveaux adhérents, ils bénéficient d'un rabais progressif de 25 \$, 50 \$ ou 100 \$ sur leur cotisation selon que ce soit un, deux ou trois nouveaux membres recrutés.

Les publications courantes

Argus, la revue professionnelle publiée 3 fois l'an dont on retrouve la table des matières et les résumés des articles sur le site de la CBPQ. Mené par une équipe des plus dynamiques, les articles publiés en 1999-2000 ont traités, entre autres, du profil des compétences des spécialistes en gestion des ressources informationnelles, du consultant indépendant pour une grande organisation, des opportunités de travail et guide de survie pour le professionnel de l'information; de la façon de développer l'Intranet corporatif: nouvel outil; des nouveaux rôles pour les professionnels de l'information.

Corpo-Clip - le bulletin de nouvelles sur la profession, les membres et les capsules sur le grand marché documentaire.

Étude annuelle des salaires; les données publiques sur les échelles pratiquées dans les différents secteurs d'activité.

L'emploi

Le service de la banque d'emploi et de placement reste populaire tant par son volume d'offres que par le nombre de membres qui manifestent un intérêt à suivre l'évolution du marché et les nouvelles tendances et débouchées. Distribuées principalement par courriel (le mode de communication le plus demandé), les offres sont aussi envoyées par voie postale (pour ceux qui n'ont pas accès au service d'Internet) ou par téléphone.

Les offres 1999 - 2000

76

Les offres 1998-1999

116

Les points dominants des offres 1999-2000 sont les suivants :

72,4 % sont dans la région montréalaise;
47,4 % sont des postes ne requérant pas le bilinguisme;
30,3 % proviennent du secteur privé.

Répartition géographique

Montréal et région environnante	72,4 %
Hull-Ottawa	9,2 %
Mauricie	5,3 %
Autre province	5,3 %
Autre région du Québec	2,6 %
Québec et environ	5,3 %
International	0

Le bilinguisme

Bilingue	38,2 %
Partiellement bilingue	14,4 %
Non bilingue ou non spécifié	47,4 %

Répartition par secteur d'emploi

Entreprise privée	30,2 %
Universitaire	17,1 %
Municipal	23,7 %
Gouvernemental	17,1 %
Scolaire (Collégial, secondaire et primaire)	6,6 %
Santé	5,3 %